NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.		
40	24/06/2003	432.636.628	20	EUR	03291.2785	C 1.

C O M P T E S A N N U E L S E N M I L L I E R S D ' E U R O S

DENOMINATION : FUSIREF

Forme juridique : Société anonyme
Adresse : RUE DE L'INDUSTRIE N° : 1a Bte :
Code postal : 7321 Commune : Bernissart
Registre : RC Greffe de : TOURNAI N° : 2666.566
Adresse Internet*:

Numéro de TVA ou numéro national ! 432.636.628 !

DATE ! 07/12/1987 ! du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du	14/05/2003		
et relatifs à l'exercice couvrant la période du	01/01/2002	au	31/12/2002
Exercice précédent du	01/01/2001	au	31/12/2001

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

- LEONE Domenico
  Président du conseil d'administration
  Bas Chemin 18
  7321 Blaton BELGIQUE
  Date de début de mandat : 08/05/2002 Date de fin de mandat : 07/05/2008

- JUNG Dominique
  Administrateur
  Rue Bas Chemin 18
  7321 Blaton BELGIQUE
  Date de début de mandat : 08/05/2002 Date de fin de mandat : 07/05/2008

- S.G.I. SA
  Num. nat. : 420.881.515 Administrateur
  RUE DE L'INDUSTRIE 1a
  7321 Harchies BELGIQUE
  Date de début de mandat : 08/05/2002 Date de fin de mandat : 07/05/2008
  représentée par :
  - BRILOT PHILIPPE
    CONTROLEUR GESTION
    RUE DES CARRIERES 68
    7011 Ghlin BELGIQUE

- DEBAEKE E. & Cie Soc. Civ.
  Num. nat. : 471.309.142 Commissaire
  Rue du Repos 127
  1180 Bruxelles 18 BELGIQUE
  Date de début de mandat : 10/04/2001 Date de fin de mandat : 10/04/2004
  représentée par :
  - DEBAEKE Etienne
    Réviseur
    Rue du Repos 127
    1080 Bruxelles 8 BELGIQUE

Rapport de gestion : voir page 25
Rapport des commissaires : voir page 26

Nombre total de pages déposées : 20
Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : 7, 9, 10, 11, 13, 19, 20

Les présents comptes annuels ont été déposés par voie informatique conformément à l'article 177 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés et satisfont dès lors aux contrôles prévus.
* Mention facultative.

N° NAT.	432.636.628	03291.2786	C 1bis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable externe ou à un reviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire ? . . . . . OUI

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission
  (A. Tenue des comptes de l'entreprise (*); B. Etablissement des comptes annuels (*); C. Vérification de ces comptes;
  D. Correction de ces comptes).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
- CANON Alain et Cie SPRL Num. nat. : 454.178.051 Expert-comptable externe Rue du Carme 16 7971 Basècles BELGIQUE Date de début de mandat : 00/00/ 0 Date de fin de mandat : 00/00/ 0 représentée par : - CANON Alain Expert-comptable Rue du Carme 18 7971 Basècles BELGIQUE	22182-4EF94 8153-2F-60	BCD

(*) Mention facultative.

N° NAT.	432.636.628	03291.2787	C 2.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION			
A C T I F			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	1.216	1.289
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	1.216	1.289
A. Terrains et constructions	22	824	880
B. Installations, machines et outillage	23	105	140
C. Mobilier et matériel roulant	24	287	269
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28		
A. Entreprises liées	280/1		
1. Participations	280		
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8		
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	5.306	5.615
V. Créances à plus d'un an	29	351	353
A. Créances commerciales	290	350	350
B. Autres créances	291	1	3
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	327	336
A. Stocks	30/36	306	299
1. Approvisionnements	30/31	306	299
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37	21	37
VII. Créances à un an au plus	40/41	4.371	4.486
A. Créances commerciales	40	4.005	4.219
B. Autres créances	41	366	267
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53	170	
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	170	
IX. Valeurs disponibles	54/58	76	433
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	11	7
T O T A L D E L' A C T I F	20/58	6.522	6.904

P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	10/15	1.335	1.216
I. Capital (ann. VIII)	10	1.120	1.120
A. Capital souscrit	100	1.120	1.120
B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	22	16
A. Réserve légale	130	22	16
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140	193	80
Perte reportée (-)	141	( )	( )
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5		
1. Pensions et obligations similaires	160		
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretien	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5		
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	5.187	5.688
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17	564	655
A. Dettes financières	170/4	564	655
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173	564	655
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	4.493	4.887
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	312	328
B. Dettes financières	43	1.622	1.289
1. Etablissements de crédit	430/8	1.622	1.289
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	1.906	2.311
1. Fournisseurs	440/4	1.906	2.311
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	653	959
1. Impôts	450/3	203	175
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	450	784
F. Autres dettes	47/48		
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	130	146
T O T A L D U P A S S I F	10/49	6.522	6.904

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
(sous la forme de liste)			
I. Ventes et prestations	70/74	13.397	14.988
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70	13.349	14.883
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	(16)	(19)
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	64	124
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(13.018)	(14.404)
A. Approvisionnements et marchandises	60	4.964	6.281
1. Achats	600/8	4.971	6.324
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	(7)	(43)
B. Services et biens divers	61	1.685	1.727
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	5.972	5.969
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	337	368
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	60	59
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	( )	( )
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	379	584
Perte d'exploitation (-)	64/70	( )	( )
IV. Produits financiers	75	2	19
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751		
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	2	19
V. Charges financières (-)	65	(150)	(150)
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	136	133
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	14	17
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	231	453
Perte courante avant impôts (-)	65/70	( )	( )

2. COMPTE DE RESULTATS (sous la forme de liste) (suite)	Codes	Exercice	Exercice précédent
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	231	453
Perte courante avant impôts (-)	65/70	( )	( )
VII. Produits exceptionnels	76	1	
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9	1	
VIII. Charges exceptionnelles (-)	66	(1)	(1)
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (Ann. XIV, B)	664/8	1	1
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	669	( )	( )
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	231	452
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	( )	( )
IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
B. Transfert aux impôts différés (-)	680	( )	( )
X. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	(111)	(252)
A. Impôts (ann. XV) (-)	670/3	(141)	(252)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	30	
XI. Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	120	200
Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	( )
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transfert aux réserves immunisées (-)	689	( )	( )
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68	120	200
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69	200	88
Perte à affecter (-)	69/70	( )	( )
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	120	200
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	80	
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	( )	(112)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		2
1. sur le capital et les primes d'émission	791		2
2. sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	(7)	(10)
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920	7	10
3. aux autres réserves	6921		
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	(193)	(80)
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements (-)	8003	( )
. Autres (+)(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	1.471	1.478	717
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816		64	210
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	(83)	(102)
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819	1.471	1.459	825
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826	592	1.338	447
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827	55	92	190
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830	( )	(76)	(99)
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832	647	1.354	538
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	833	824	105	287

	Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815		43	
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819		43	
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826		43	
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827			
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830	( )	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832		43	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	833			
Dont :				
. Terrains et constructions	250			
. Installations, machines et outillage	251			
. Mobilier et matériel roulant	252			

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIONS ET PARTS	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (-)	8682	( )	( )
TITRES A REVENU FIXE	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53	170	
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686	170	
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE NON REPRIS CI-AVANT	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	
Entretien locaux	
Assurances	3
Taxes de circulation	6
Maintenance informatique	2

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. CAPITAL SOUSCRIT (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	1.120	xxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	1.120	xxxxxxxxxxxx
2. REPRESENTATION DU CAPITAL			
2.1. Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale		1.120	12.900
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxx	
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxx	12.900

X. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES 1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
DETTES FINANCIERES	880	312	564	
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883			
4. Etablissements de crédit	884	312	564	
5. Autres emprunts	885			
DETTES COMMERCIALES	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	889			
AUTRES DETTES	890			
TOTAL	891	312	564	

B. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR 1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES FINANCIERES	892		876
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		876
5. Autres emprunts	897		
DETTES COMMERCIALES	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	901		
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
AUTRES DETTES	905		
TOTAL	906		876

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. IMPOTS (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales ECHUES	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	203
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes ECHUES envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	450

XI. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.	
Main d'oeuvre à récupérer	103
Charges financières	11
Honoraires	6
Divers	10

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique A COMMUNIQUER EN ANNEXE AU DOCUMENT NORMALISE, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont : subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	152	148
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	148,4	141
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	205.327	213.366
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	3.527	3.493
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	2.043	2.069
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622		
d) Autres frais de personnel	623	402	407
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises (-)	9111	( )	( )
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112		
. reprises (-)	9113	( )	( )
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises (-)	9116	( )	( )
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	60	59
Autres	641/8		
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre effectif d'heures prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
XIII. RESULTATS FINANCIERS			
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
. subsides en capital	9125		
. subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers, s'ils sont importants.			
Différences de change			1
Escomptes obtenus			1
Produits financiers divers		1	13
Intérêts créditeurs			5
B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510		
Reprises (-)	6511	( )	( )
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER			
. Constituées	6560		
. Utilisées et reprises (-)	6561	( )	( )
Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantes.			
Différences de change			1
Autres charges financières			6
Frais de banque		11	9
Escomptes sur créances		3	1

	Codes	Exercice
XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS		
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.		
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes.		
XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT		
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	141
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	141
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (-)	9136	( )
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif).	9137	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice
Dépenses non admises	233

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)	Codes	Exercice
1. Latences actives	9141	
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	634	836
2. par l'entreprise	9146	878	1.216
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	485	475
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

GARANTIES REELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE SUR SES ACTIFS PROPRES	Codes	Exercice — POUR SÛRETE DE DETTES ET ENGAGEMENTS	
		1. DE L'ENTREPRISE	2. DE TIERS
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916	824	
.. montant de l'inscription	917	620	
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918	1.934	
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés	919	256	
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME :		
. Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
. Marchandises vendues (à livrer)	9214	
. Devises achetées (à recevoir)	9215	
. Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

N° NAT.	432.636.628	03291.2799	C 21.

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

B. INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation * :

- S.G.I.
  Num. nat. : 420.881.515 Consolidation au niveau le plus grand
  Rue de l'Industrie 1a
  7321 Harchies BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 124.00 218.00

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents (ETP) (exercice précédent)
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	146,3	2,4	148,4(ETP)	141 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	202.484	2.843	205.327 (T)	213.366 (T)
Frais de personnel	102	5.902	70	5.972 (T)	5.969 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	xxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxxx	14 (T)	13 (T)

2. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	150	2	151,7
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	142	2	143,7
Contrat à durée déterminée	111	8		8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	149		149
Femmes	121	1	2	2,7
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	2		2
Employés	134	11	2	12,7
Ouvriers	132	137		137
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre effectif d'heures prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	13		13
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	6		6
Contrat à durée déterminée	211	7		7
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	220			
secondaire	221	12		12
supérieur non universitaire	222			
universitaire	223			
Femmes : primaire	230			
secondaire	231	1		1
supérieur non universitaire	232			
universitaire	233			

B. SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	9		9
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	7		7
Contrat à durée déterminée	311	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	320			
secondaire	321	8		8
supérieur non universitaire	322			
universitaire	323			
Femmes : primaire	330			
secondaire	331	1		1
supérieur non universitaire	332			
universitaire	333			
d. Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342	1		1
Autre motif	343	8		8
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés 1. Nombre	2. Equivalents temps plein	3. Montant de l'avantage financier
1. Mesures comportant un avantage financier (*)				
1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque).	414			
1.2. Prépension conventionnelle à mi-temps.	411			
1.3. Interruption complète de la carrière professionnelle	412			
1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	413			
1.5. Maribel social	415			
1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	416	140	139,7	189
1.7. Programmes de transition professionnelle	417			
1.8. Emplois services	418			
1.9. Convention emploi-formation	503			
1.10. Contrat d'apprentissage	504			
1.11. Convention de premier emploi	419			
2. Autres mesures				
2.1. Stage des jeunes	502	1	1	
2.2. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.3. Prépension conventionnelle	506			
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	507	1	1	
Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :				
. total pour l'exercice	550	139	139	
. total pour l'exercice précédent	560	3	3	

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs concernés.	5801	61	5811	1
2. Nombre d'heures de formation suivies	5802	968	5812	32
3. Coût pour l'entreprise	5803	35	5813	1

V. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités	5804		5814	
2. Nombre d'heures consacrées à ces activités	5805		5815	
3. Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités	5806		5816	

(*) Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

N° NAT.	432.636.628	03291.2803	C 25.

RAPPORT DE GESTION

FUSIREF
Société anonyme
Rue de l'Industrie 1a - 7321 BERNISSART
R.C. Tournai 66.566
T.V.A. : BE 432.636.628

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
des actionnaires, qui se tiendra le 14 mai 2003 à 10h00 au siège social

Conformément à nos obligations légales et statutaires, nous vous présentons
notre rapport sur l'accomplissement de notre mandat pendant l'exercice 2002.

1. Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes annuels relatifs à l'exercice 2002.

2. Commentaires sur les comptes annuels en vue d'exposer de manière fidèle l'évolution des affaires et la situation de la société :

   Le chiffre d'affaires de l'année est en diminution de 1.534.804,41 #* par rapport à l'exercice précédent.
   Le montant des investissements de l'exercice s'élève à 273.453,92 #*.
   Les amortissements s'élèvent à 336.825,93 #*.

   Une créance commerciale de 350.036,96 #*, actuellement contestée dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours, souffre d'un retard de paiement significatif. Il apparaît que ce retard ne résulte pas de la responsabilité de la société de sorte que, à ce jour, aucune réduction de valeur ne se justifie.

3. Affectation du résultat

   Le bénéfice de l'exercice clôturé s'élève à 119.593,14 #*.

   Le bénéfice reporté de l'exercice précédent s'élève à 80.040,26 #*.

   Pour cet exercice, votre société connaît un bénéfice à affecter de 199.633,40 #*.

   Nous vous proposons d'affecter le solde bénéficiaire comme suit :

   Réserve légale : 5.979,65 #*
   Bénéfice à reporter : 193.653,75 #*

4. Les règles comptables d'évaluation de la société, dont le résumé figure au livre officiel des inventaires, nous ont été soumises pour approbation et sont ici adoptées.

5. Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

6. Aucune circonstance connue n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

7. Durant l'exercice, aucune activité n'a été exercée en matière de recherche et de développement.

8. Nous vous invitons à donner décharge aux administrateurs et commissaire respectivement de leur gestion et de leur contrôle pendant l'exercice social écoulé.

Bernissart, le 14 mars 2003

Dominique LEONE
Administrateur-délégué

RAPPORT DES COMMISSAIRES

F U S I R E F
Société Anonyme
Rue de l'Industrie, 1A
7321 Bernissart (Harchies)

R. C. Tournai : 66.566 TVA : BE 432.636.628

EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2002

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 14 MAI 2003

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision que vous nous avez confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002, dont le total du bilan s'élève à 6.522.398,23 #* et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de 119.593,14 #*. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels avec paragraphe explicatif

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels.

Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte-tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent et dans le contexte des commentaires figurant ci-après dans cette partie du rapport, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2002 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Nous avons observé qu'une créance commerciale de 350.036,96 #*, actuellement contestée dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours, souffre d'un retard de paiement significatif. Ainsi que mentionné dans le rapport de l'organe de gestion, ce dernier estime que les raisons à l'origine de ce retard ne résultent pas de la responsabilité de la société de sorte que, à ce jour, aucune réduction de valeur n'est jugée requise. Le dénouement de cette procédure permettra de lever toute incertitude à ce propos.

Attestations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels;
- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;

- nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou de la loi sur les sociétés. L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 19 mars 2003.

DEBAEKE E. & C° Soc. Civ. PRL
Reviseurs d'Entreprises
représentée par
E. DEBAEKE
Commissaire